

Exigences contractuelles supplémentaires pour l'année d'exercice 2014-2015

Approuvé par la TDOI le 18 décembre 2013



En tout temps, le MRN se réserve le droit de demander tout document nécessaire au bon déroulement des activités
Avant le début des travaux et lors de toute mise à jour, les exigences reliées à cette fréquence sont demandées avant le début des travaux et lors de toute mise à jour.
Sur demande, les exigences reliées à cette fréquence sont demandées lors de la détection d'éléments non-conformes ou insatisfaisants; il est alors possible d'exiger de la part de l'exécutant tout document jugé nécessaire. Il est à noter que certaines fréquences peuvent être convenues en région, lorsque indiqué (ex: aux deux semaines, à chaque mois, etc.).
Lors de l'événement, les exigences reliées à cette fréquence devront faire l'objet d'une réponse lorsque la situation se produit.
À la fermeture d'un chantier, les exigences reliées à cette fréquence doivent faire l'objet d'une réponse lorsqu'un chantier est complété.
À la fin du contrat ou entente, les exigences reliées à cette fréquence doivent faire l'objet d'une réponse lors du dépôt d'un rapport d'activités ou du RATF.

-Entente de récolte

-Contrat de vente BMMB

-Permis de récolte aux fins d'approvisionner une usine de transformation du bois (PRAU) (aux bénéficiaires de délégation (anciennement contrat d'aménagement forestier – CIAF) et aux titulaires d'un droit de récolte de biomasse forestière)

-Contrat inventaire

-Contrat martelage

-Entente de délégation

ID	Thème	Activités					Entente délégation		Preuves à fournir					EXIGENCES CONTRACTUELLES	Contenu minimum exigé	Format requis	Exemples de format	Documents de références fournis par MRN (Normes, procédures, instructions, guides, etc.)
		Récolte BGAD et PRAU (incluant voirie et transport associés)	Récolte BMMB (incluant voirie et transport associés)	Voirie (incluant déboulement et transport des bois)	Inventaires d'intervention	Martelage	Rexforêt	Lieu de vérification	Avant le début des travaux et lors de toute mise à jour	Sur demande	Lors de l'événement	À la fermeture d'un chantier	À la fin du contrat ou entente					
Communications																		
1	Communications			X	X	X			X					Identifier le représentant du contrat de services et ingénieur forestier responsable des opérations	Nom, prénom, fonction, # téléphone, courriel, adresse	Aucun	ND	NA
2	Communications						X	Région	X					Identifier le représentant de Rexforêt et ingénieur forestier responsable des opérations	Nom, prénom, fonction, # téléphone, courriel, adresse	Aucun	ND	NA
3	Communications	X	X	X					X					Identifier le (les) représentant(s) de l'exécutant sur le terrain pour chacun des chantiers	Nom, prénom, # téléphone, courriel, chantiers sous sa responsabilité	Aucun	ND	NA
4	Communications				X	X			X					Identifier le chargé de projet et (les) chef(s) d'équipes d'inventaires	Nom, prénom, # téléphone, courriel, UE sous sa responsabilité	Aucun	ND	NA
Planification																		
5	Planification	X	X									X		Fournir la planification récolte et transport La fréquence est à convenir en région	Récolte et transport prévus par chantier par semaine pour les 3 mois à venir et mensuel pour le reste de la saison d'opérations. Les chantiers de chemins d'avances doivent être inclus dans le calendrier.	Aucun	ND	NA
6	Planification			X	X	X			X					Fournir le calendrier des travaux	# de Contrat, secteur, type de travaux, date de début et date de fin prévues.	Aucun	ND	NA
Système de gestion environnementale (SGE)																		
8	SGE	X	X	X			X	Centre	X					Le signataire du contrat/entente doit fournir un certificat reconnu en vertu de l'article 62 de la LADTF Note: certificat du signataire du contrat/entente ou de son sous-traitant	Certificat valide incluant dans sa portée toutes les activités réalisées dans le cadre du contrat ou de l'entente, incluant la gestion des camps forestiers s'il y a lieu. Le transport de bois n'a pas à être couvert par la portée.	Aucun	ND	
9	SGE	X	X	X			X	Centre		X				Fournir la liste des aspects environnementaux significatifs de l'entreprise pour les activités réalisées au contrat/entente incluant les camps forestiers	NA	Aucun	ND	
10	SGE						X	Centre		X				Fournir le rapport d'audit externe ISO14001:2004	NA	Aucun	ND	NA
Gestion des non-conformités																		
11	Non-conformités	X	X	X	X	X	X	Centre/Région				X		Transmettre au MRN le plan d'action pour fermer les non-conformités (4.5.3) émises par le MRN	Un plan d'action par non-conformité soulevée. Le plan doit inclure minimalement: actions planifiées, responsable, échéancier, analyse de causes sommaire	Aucun	FO_453_1_Fiche_NC_exemple_externes.pdf	Fiche d'écart / non-conformité émise par le MRN
12	Non-conformités	X	X	X	X	X	X	Centre/Région				X		Transmettre au MRN les actions correctives et préventives qui ont été réalisées suite à une non-conformité (NC) émise par le MRN	Date de réalisation, responsable, évaluation de l'efficacité applicable	Aucun	NA	Fiche d'écart / non-conformité émise par le MRN
Instructions de travail																		
13	Instructions	X	X	X	X	X	X	Région	X					Fournir le code couleurs (récolte) s'il n'est pas fourni par le MRN (rubans et peinture)	Rubannage ruisseaux permanents et intermittents, séparateurs, contours, chemins et affectations (bandes de protection)	Aucun	Exemple_code_couleurs_rubans.pdf	Couleurs (rubans et peinture) réservés au MRN si tel est le cas.
14	Instructions	X	X	X			X	Région	X					Directive d'arrêt des travaux en cas d'impact grave sur l'environnement (ombrage sévère, détection d'un caractère biologique ou environnemental non répertoriés (CSENR), etc) ou sur les parties intéressées et les autochtones.	Causes d'arrêt, délai de réaction, critères d'arrêt complet ou partiel, responsable de la directive, confirmations à obtenir avant de redémarrer les travaux.	Aucun	ND	NA
15	Instructions	X	X	X			X	Région				X		Transmettre à l'unité de gestion l'avis/d'arrêt complet des travaux donné par l'entreprise	Nom du chantier, cause de l'arrêt, directive donnée par, date prévue de reprise des travaux	Aucun	ND	NA
Voirie																		
16	Voirie	X	X	X			X	Région				X		Fournir les plans de conception et final, l'avis d'évaluation et d'affichage de capacité portante des ponts en milieu forestier avant leur utilisation (construction, amélioration et réfection)	Voir Norme relative aux ponts sur les terres du domaine de l'État	Voir Norme relative aux ponts sur les terres du domaine de l'État	NA	Norme relative aux ponts sur les terres du domaine de l'État
17	Voirie	X	X	X			X	Région				X		Un utilisateur qui désire afficher la capacité portante d'un pont ou actualiser l'affichage à la suite d'une inspection d'évaluation doit fournir au MRN : - Le rapport d'inspection d'évaluation signé et daté par l'ingénieur ou l'ingénieur forestier responsable. - Le rapport photographique signé et daté par l'ingénieur ou l'ingénieur forestier responsable. - L'avis d'évaluation et d'affichage de la capacité portante du pont scellé, signé et daté par l'ingénieur ou l'ingénieur forestier responsable. - Les notes de calcul signées et datées par l'ingénieur ou l'ingénieur forestier responsable (à la demande du Ministère). - Le calcul de la capacité portante doit être réalisé conformément à la Norme relative aux ponts sur les terres du domaine de l'État.	Voir "Procédure d'affichage de la capacité portante des ponts"	Voir "Procédure d'affichage de la capacité portante des ponts"	NA	Procédure d'affichage de la capacité portante des ponts
18	Voirie	X	X	X								X		Demander au MRN l'autorisation de hausser la limite de vitesse de 70 km/h à 90 km/h sur les chemins sous l'administration du MRN.	Procédure permettant de hausser la limite de vitesse de 70 km/h à 90 km/h aux endroits jugés conformes sur les chemins sous l'administration ou à l'entretien du Ministère des Ressources naturelles du Québec	Voir "Procédure permettant de hausser la limite de vitesse de 70 km/h à 90 km/h aux endroits jugés conformes sur les chemins sous l'administration ou à l'entretien du Ministère des Ressources naturelles du Québec"	NA	Procédure permettant de hausser la limite de vitesse de 70 km/h à 90 km/h aux endroits jugés conformes sur les chemins sous l'administration ou à l'entretien du Ministère des Ressources naturelles du Québec



En tout temps, le MRN se réserve le droit de demander tout document nécessaire au bon déroulement des activités

Avant le début des travaux et lors de toute mise à jour : les exigences liées à cette fréquence sont demandées avant le début des travaux et lors de toute mise à jour.

Sur demande : les exigences liées à cette fréquence sont demandées lors de la détection d'éléments non-conformes ou insatisfaisants; il est alors possible d'exiger de la part de l'exécutant tout document jugé nécessaire. Il est à noter que certaines fréquences peuvent être convenues en région, lorsque indiqué (ex: aux deux semaines, à chaque mois, etc.).

Lors de l'événement : les exigences liées à cette fréquence devront faire l'objet d'une réponse lorsque la situation se produit.

À la fermeture d'un chantier : les exigences liées à cette fréquence doivent faire l'objet d'une réponse lorsqu'un chantier est complété.

À la fin du contrat ou entente : les exigences liées à cette fréquence doivent faire l'objet d'une réponse lors du dépôt d'un rapport d'activités ou d'un RATF.

Entente de récolte

Contrat de vente BMMB

Permis de récolte aux fins d'approvisionnement une usine de transformation du bois (PRAU) (aux bénéficiaires de délégation (anciennement contrat d'aménagement forestier – CtaF) et aux titulaires d'un droit de récolte de biomasse forestière)

Contrat inventaire

Contrat martelage

Entente de délégation

ID	Thème	Activités					Entente délégation		Preuves à fournir					EXIGENCES CONTRACTUELLES	Contenu minimum exigé	Format requis	Exemples de format	Documents de références fournis par MRN (Normes, procédures, instructions, guides, etc.)		
		Récolte BGAD et PRAU (incluant voirie et transport associés)	Récolte BMMB (incluant voirie et transport associés)	Voirie (incluant déboulement et transport des logs)	Inventaires d'intervention	Martelage	Rexforêt	Lieu de vérification	Avant le début des travaux et lors de toute mise à jour	Sur demande	Lors de l'événement	À la fermeture d'un chantier	À la fin du contrat ou entente							
19	Voie	X	X	X					X	Région						Respecter le "Guide de la signalisation routière sur les terres du domaine de l'État"	Voir le "Guide de signalisation routière sur les terres du domaine de l'État"	Voir "Guide de signalisation routière sur les terres du domaine de l'État"	NA	Guide de signalisation routière sur les terres du domaine de l'État
20	Voie	X	X	X					X	Région						Demander au MRN l'autorisation de passer sur un pont avec une charge supérieure à celle affichée	Procédure de demande de passage avec une charge supérieure	Voir "Procédure de demande de passage avec une charge super lourde"	NA	Procédure de demande de passage avec une charge super lourde
Santé et sécurité																				
21	Santé et sécurité	X	X	X	X	X	X	Région	X							Fournir les règles de SST sur les chantiers du fournisseur pour informer le personnel du MRN (ex:EPI requis)		Aucun	ND	NA
Modifications / dérogations																				
22	Modifications et dérogations	X	X						X	Région						Transmettre les demandes de modifications au devis: chemins, assiettes de coupes, traitements, etc.	Nom du chantier, proposition de modification, version actuelle, justification de la demande	À définir régionalement	NA	NA
23	Modifications et dérogations			X					X	Région						Transmettre les demandes de modifications au devis: tracés, localisation traverses cours d'eau, etc.	Nom du chantier, proposition de modification, version actuelle, justification de la demande	À définir régionalement	NA	NA
24	Modifications et dérogations								X	Région						Transmettre les demandes de modifications au devis: prescriptions, superficies à traiter, etc.	Nom du chantier, proposition de modification, version actuelle, justification de la demande	À définir régionalement	NA	NA
Avancement des travaux																				
25	Avancement des activités	X	X	X												Fournir un relevé cartographique des interventions ("Cut Over"). La fréquence est à convenir en région	Couches numériques (polygone, ligne, point) #version et date de mise à jour; superficies traitées, chemins construits ou réfectionnés et catégorie (gravé, non gravé, hiver), traverses de cours d'eau permanent construites ou réfectionnées, dérogations autorisées, gravières-sablières, superficie inaccessible et la contrainte. et/ou (à convenir en région) Carte papier et carte numérique (format .pdf): superficies planifiées et traitement, superficies traitées, chemins construits ou réfectionnés et catégorie (gravé, non gravé, hiver), traverses de cours d'eau permanent construites ou réfectionnées, dérogations autorisées, gravières-sablières, superficie inaccessible et la contrainte. Légende appropriée et l'échelle utilisée doivent apparaître sur la carte papier (.pdf). Inscrive la date de la dernière mise à jour.	À convenir régionalement	NA	NA
26	Avancement des activités					X										Fournir un rapport d'avancement des placettes réalisées. La fréquence est à convenir en région	Secteur d'intervention, # d'unité, placettes à faire, placettes réalisées, % d'autovérification, données auto-contrôle Localisation et identification des placettes réalisées et des placettes planifiées Légende appropriée et l'échelle utilisée doivent apparaître sur la carte papier (.pdf). Inscrive la date de la dernière mise à jour.	À définir régionalement	NA	NA
27	Avancement des activités							X								Fournir un rapport d'avancement des superficies martelées. La fréquence est à convenir en région	Secteur d'intervention, # d'unité, traitement, superficie à marteler et superficie martelée (ha) et données auto-contrôle Localisation et identification des superficies martelées et des superficies planifiées Légende appropriée et l'échelle utilisée doivent apparaître sur la carte papier (.pdf). Inscrive la date de la dernière mise à jour.	À définir régionalement	ND	NA
28	Avancement des activités							X	Centre/Région							Fournir à la DSOFF un rapport d'avancement des travaux délégués. La fréquence est à convenir aux 2 semaines	À convenir entre MRN et Rexforêt	Excel	ND	NA
29	Avancement des activités	X	X													Fournir au MRN les états d'avancement des traitements sylvicoles commerciaux pour paiement (coupes partielles)	Voir formulaire officiel du MRN	Formulaire officiel du MRN	NA	Formulaire d'état d'avancement des coupes partielles (disponible dans l'outil d'intégration PRAN en format Excel et rendu disponible par les DGR) Annexe à la prescription sylvicole - Détermination de l'aide financier 2013-2014 (site internet du BMMB) Grille des taux : Valeur des traitements sylvicoles commerciaux pour l'année financière 2013-2014 (site internet du BMMB) Instruction de travail pour le paiement des coupes partielles (version destinée aux BGAD - transmise par les DGR) LES DOCUMENTS 2013-14 DEVONT ÊTRE REMPLACÉS PAR CEUX DE 2014-15 LORSQU'ILS SERONT DISPONIBLES



En tout temps, le MRN se réserve le droit de demander tout document nécessaire au bon déroulement des activités

Avant le début des travaux et lors de toute mise à jour : les exigences reliées à cette fréquence sont demandées avant le début des travaux et lors de toute mise à jour.

Sur demande : les exigences reliées à cette fréquence sont demandées lors de la détection d'éléments non-conformes ou insatisfaisants; il est alors possible d'exiger de la part de l'exécutant tout document jugé nécessaire. Il est à noter que certaines fréquences peuvent être convenues en région, lorsque indiqué (ex: aux deux semaines, à chaque mois, etc.).

Lors de l'événement : les exigences reliées à cette fréquence devront faire l'objet d'une réponse lorsque la situation se produit.

À la fermeture d'un chantier : les exigences reliées à cette fréquence doivent faire l'objet d'une réponse lorsqu'un chantier est complété.

À la fin du contrat ou entente : les exigences reliées à cette fréquence doivent faire l'objet d'une réponse lors du dépôt d'un rapport d'activités ou du RATF.

***Entente de récolte**

***Contrat de vente BMMB**

***Permis de récolte aux fins d'approvisionnement une usine de transformation du bois (PRAU) (aux bénéficiaires de délégation (ancien contrat d'aménagement forestier – CtaF) et aux titulaires d'un droit de récolte de biomasse forestière)**

***Contrat inventaire**

***Contrat martelage**

***Entente de délégation**

ID	Thème	Activités					Entente délégation		Preuves à fournir				EXIGENCES CONTRACTUELLES	Contenu minimum exigé	Format requis	Exemples de format	Documents de références fournis par MRN (Normes, procédures, instructions, guides, etc.)			
		Récolte BGAd et PRAU (Incluant voïnie et transport associés)	Récolte BMMB (Incluant voïnie et transport associés)	Voïnie (Incluant déboisement et transport des logs)	Inventaires d'intervention	Martelage	Rexforêt	Lieu de vérification	Avant le début des travaux et lors de toute mise à jour	Sur demande	Lors de l'événement	À la fermeture d'un chantier						À la fin du contrat ou entente		
43	Rapport activités						X	Centre							X	À la fin de chaque année, fournir les résultats de l'évaluation la performance des entreprises d'aménagement liées par contrat ou entente	Résultats selon les indicateurs (la qualité d'exécution, les mesures d'harmonisation, les affectations territoriales et modalités particulières ainsi que la qualité des données dendrométriques et cartographiques provenant de l'évaluation de l'entreprise)	ND	ND	NA
44	Harmonisation	X	X	X	X	X	X	Région	X							Relations avec les tiers Si cela est convenu (TGIRT ou ententes harmonisation avec les tiers), copie conforme des communications faites aux tiers en regard du calendrier des travaux incluant le transport des bois	Intervenant avisé, personne contactée, chantiers concernés, information communiquée	Aucun	ND	NA
45	Signalements	X	X	X	X	X	X	Région						X	Compléter une fiche de signalement d'EMVS et appliquer lorsque requis mesures de protection provisoires	Pour les espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées (EMVS), recueillir les informations suivantes lorsque possible: Espèces fauniques : nombre d'individus, d'adultes, de juvéniles, de mâles et de femelles, description précise de l'animal et son comportement, type d'habitat (couvert forestier, lac, rivière, ruisseau, milieu humide, etc.). Espèces floristiques: type (tige isolée ou touffe), nombre d'individus, répartition (un seul endroit, dispersées, réparties uniformément), aire de dispersion approximative (en m2), description du milieu (topographie, peuplement forestier, végétation compagne, drainage, sols, etc.) et toutes autres informations pertinentes sur microhabitat, type écologique, ouverture du couvert, perturbations, etc.	Fiche de signalement MRN	NA	Fiche de signalement MRN Liste des EMVS Guide terrain d'identification des EMVS Mesures de protection provisoires lors de la détection des EMVS	
46	Signalements	X	X	X	X	X	X	Région						X	Compléter une fiche de signalement de types forestiers rares et appliquer lorsque requis mesures de protection provisoires	Localisation, description du peuplement	Fiche de signalement MRN	NA	Fiche de signalement MRN Liste des types forestiers rares	
47	Signalements	X	X	X	X	X	X	Région						X	Compléter une fiche de signalement des activités illicites	Lorsque les informations suivantes sont disponibles veuillez les indiquer dans la section A: (1) nom du contrevenant; (2) avez-vous été ou d'autres personnes ont-elles été témoin de la commission de l'activité illicite?; (3) accès au site (camion, vtt, bateau, etc.). De plus s'il s'agit d'une dénonciation faite par le public ou un tiers, indiquer: (1) le moyen de communication utilisé pour la dénonciation (téléphone, courriel, en personne, etc.); (2) si la dénonciation n'est pas anonyme, le nom et les coordonnées du dénonciateur.	Fiche de signalement MRN	NA	Fiche de signalement MRN Liste des activités illicites	
48	Signalements	X	X	X	X	X	X	Région						X	Compléter une fiche de signalement des Caractéristiques Sociales et Environnementales Non-Répertoriées (CSENR) - habitats fauniques et appliquer lorsque requis mesures de protection provisoires	Aucun	Fiche de signalement MRN	NA	Fiche de signalement MRN Liste des habitats fauniques	
49	Signalements	X	X	X	X	X	X	Région						X	Compléter une fiche de signalement des CSENR - sociales et culturelles et appliquer lorsque requis mesures de protection provisoires	Aucun	Fiche de signalement MRN	NA	Fiche de signalement MRN Liste des caractéristiques sociales et culturelles Si disponibles, guides d'identification des caractéristiques sociales et culturelles autochtones développés en région	
50	Signalements	X	X	X	X	X	X	Région						X	Compléter une fiche de signalement des chablis (1ha et +) récupérables	Dans le cas de chablis, recueillir les informations suivantes lorsque possible: (1) mois/année de la perturbation; (2) état du chablis, total ou partiel?; (3) superficie approximative touchée; (4) essences affectées; (5) âge des peuplements affectés; (6) direction des bois renversés; (7) présence de feuilles ou pas; (8) bois mort ou pas; (9) présence de longicornes; (10) possibilité de récupération ou pas.	Fiche de signalement MRN	NA	Fiche de signalement MRN	
51	Signalements	X	X	X	X	X	X	Région						X	Compléter une fiche de signalement des insectes et maladies	Dans le cas d'insectes et maladies, indiquer si, selon vous, il s'agit d'un insecte ou d'une maladie et recueillir les informations suivantes lorsque possible: (1) état de l'épidémie, légère ou sévère?; (2) superficie approximative touchée; (3) essences affectées; (4) âge des peuplements affectés; (5) présence de feuilles ou pas; (6) bois mort ou pas; (7) dessiccation légère ou sévère; (8) prendre des photos et rapporter, si possible, des branches infectées et/ou des spécimens d'insectes ou de larves.	Fiche de signalement MRN	NA	Fiche de signalement MRN	
52	Signalements	X	X	X	X	X	X	Région						X	Compléter une fiche de signalement des autres CSENR identifiés en région	À définir en région	Fiche de signalement MRN	NA	Fiche de signalement MRN	